

Le FRAQassant

Vol. 24 - N°4, Novembre-décembre 2005



Plus ça change, plus c'est pareil!

J'ai récemment eu l'opportunité d'effectuer une mission d'étude en Afrique, en collaboration avec Uniterra. D'emblée, un constat s'impose : que l'on parle de notre agriculture ou encore de l'agriculture sénégalaise, les problèmes rencontrés par les agriculteurs sont les mêmes. On peut changer de continent, les enjeux demeurent sensiblement identiques.

Le paysan sénégalais doit donc se préoccuper de la protection du territoire agricole, de la mise en marché de son produit, de l'accès au financement et, surtout, de la concurrence mondiale. Ne manquait plus que la fiscalité municipale!

Cette mission me rappelle la chance que nous avons, producteurs québécois, de pouvoir compter sur des organisations comme l'Union des producteurs agricoles et la FRAQ. Effectivement, les paysans sénégalais, comme ils se nomment eux-mêmes, ne bénéficient pas toujours d'une organisation agricole forte qui se donne le mandat de remettre les pendules à l'heure avec le gouvernement lorsque la situation l'exige. Avec la conséquence que le gouvernement sénégalais laisse entrer pratiquement n'importe quoi comme produit agricole. Belle concurrence!


Lors des « discussions de corridor » avec les agriculteurs sénégalais, j'ai réalisé l'importance d'un système comme

la gestion de l'offre. Il est aisé de comprendre pourquoi l'UPA-Développement international tente de « vendre » ce système aux pays en développement. Et encore plus facile de comprendre pourquoi le maintien de la gestion de l'offre s'avère un enjeu majeur.

Les récentes discussions en provenance de Hong Kong représentent de bonnes nouvelles en ce sens. Il semble que les pays aient réussi à préserver la gestion de l'offre. Pour la relève agricole, il faut y voir une belle opportunité de préserver notre modèle québécois et d'assurer la pérennité de nos fermes familiales. Une belle victoire... Pour l'insant!

Terminons l'année sur une autre nouvelle réjouissante : la FRAQ s'est donné une seconde ressource qui agira à titre d'agente de communication et d'information. Mais encore? Cette personne se nomme Julie Dubois et aura pour mandat « d'améliorer » le service aux membres. Ce qui signifie rafraîchir le FRAQassant, décrocher des avantages à la carte de membres et redynamiser Agri-Génie. Bref, vous en offrir davantage. Alors Julie, bienvenue à bord!

En cette période des Fêtes, que j'espère sous le signe de la réjouissance, toute l'équipe de la FRAQ se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse nouvelle année. Souhaitons-la sous le signe de la prospérité, de la santé et du succès. Succès sur nos fermes, succès dans nos revendications et succès dans votre transfert. À l'an prochain!


Benoit Martin
Président

LA FRAQ AU CONGRÈS DE L'UPA

Les premiers jours de décembre marquent habituellement l'arrivée de la première « vraie » neige. C'est aussi une occasion pour les producteurs agricoles de participer au congrès général de l'Union des producteurs agricoles (UPA). Ainsi, plus de 400 délégués participaient cette année à la 81^e édition de ce congrès. La FRAQ était présente avec sept délégués.

Plusieurs résolutions faisaient l'objet d'un débat. En plus d'accepter une hausse de cotisation pour permettre à l'Union d'accentuer ses interventions dans le secteur, les

participants ont largement débattu de la stratégie à adopter au regard de la fiscalité municipale. On sait que le ministre de l'Agriculture, M. Laurent Lessard, offrait une proposition très imparfaite au congrès et qui, de surcroît, s'éloignait des demandes de l'UPA. Dans cet esprit, il a été convenu de maintenir les moyens de pression dont le blocage des sentiers de VTT et de motoneiges.

La relève agricole figurait également à l'ordre du jour de ce congrès. Huit résolutions touchaient ce dossier. En voici un bref aperçu :

Préoccupation	Demande
Valorisation de la profession	À l'ensemble des intervenants, d'investir dans la valorisation de la profession, particulièrement auprès des jeunes.
Programme d'appui financier	À La Financière agricole, de mettre en place du capital patient.
Politique jeunesse : volet relève	Au ministère de l'Agriculture, de déposer un plan de mise en œuvre de la politique jeunesse.
Relève forestière	Au gouvernement du Québec, de développer une véritable politique d'établissement des jeunes en forêt privée.
Congé maternité	À l'UPA, d'appuyer la Fédération des agricultrices dans ses revendications.
Financement des institutions	Au gouvernement du Québec, de bonifier l'enveloppe budgétaire destinée à la formation en agriculture.
Prime-Vert	Au gouvernement du Québec, de modifier les critères d'admissibilité afin que la relève puisse y avoir accès.
Technique d'entreposage au champ	Au gouvernement du Québec, de modifier le REA afin de permettre l'utilisation de cette technique par les nouveaux producteurs.

NOUVELLES BRÈVES

COMMISSION PARLEMENTAIRE

La FRAQ se voyait récemment convoquer en Commission parlementaire sur l'agriculture, laquelle portait sur l'examen de La Financière agricole. Six députés étaient alors présents pour l'occasion.

D'emblée, la FRAQ soulignait sa satisfaction à l'égard de l'organisme, particulièrement en ce qui a trait à la refonte de son programme d'appui financier à la relève agricole. Cette refonte est issue d'une concertation avec le milieu et résulte des objectifs de maintien du nombre de fermes et de diversification. Dans cet esprit, la FRAQ a également rappelé l'importance des autres outils (sécurité du revenu, assurances et financement).

Dans un deuxième temps, la FRAQ signalait le contexte plus que favorable à un réinvestissement massif dans les aides à l'établissement, un réinvestissement sous forme « d'argent neuf ». Déjà, les enjeux de la formation, de la relève non-apparentée et de l'accès aux biens de production font consensus pour la profession et le ministère de l'Agriculture. De plus, la jeunesse semble figurer au cœur des priorités gouvernementales.

Dans cet esprit, la FRAQ invitait La Financière à se doter d'un programme de capital patient axé sur un niveau de risque supérieur et une nouvelle approche envers le client. Ce capital patient, revendiqué depuis quelques années par la relève agricole et la profession, offrirait une véritable alternative pour les jeunes qui souhaitent démarrer leur exploitation agricole ou encore pour les transferts atypiques.

Les députés présents ont accueilli très favorablement les recommandations de la Fédération et ils ont insisté sur la nécessité de disposer d'une relève agricole « en santé » pour assurer l'agriculture de demain. À de nombreuses occasions, les représentants de la FRAQ

ont rappelé que la politique jeunesse du ministère de l'Agriculture vise à augmenter de 25 le nombre annuel d'établissements mais qu'elle manque actuellement de ressources pour y parvenir. La FRAQ invitait donc le gouvernement à réinvestir dans sa relève agricole.

DOSSIER ENVIRONNEMENT

Accompagnée de l'Union des producteurs agricoles (UPA), la FRAQ déposait récemment son état de situation au regard des jeunes agriculteurs et de l'accès au programme d'accompagnement en environnement. Cet important document identifie les enjeux suivants :

Distinction entre une entreprise existante et une nouvelle entreprise, ce qui rend cette dernière non-admissible à Prime-Vert malgré l'imposition de normes plus sévères.

Approche client déficiente du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Les autorités du ministère de l'Agriculture ont bien accueilli les enjeux identifiés par la relève, mais la possibilité d'élargir la clientèle admissible à Prime-Vert a été écartée. Il faut rappeler que le programme Prime-Vert doit se terminer en 2010. Dans ce contexte, on propose de profiter de la récente mise en œuvre de la politique jeunesse pour réclamer un programme d'accompagnement agro-environnemental propre à la relève agricole. La création d'un groupe de travail se confirme et aura pour mandat de proposer un tel programme. Un dossier à suivre considérant que les nouvelles normes environnementales peuvent représenter, dans certains cas, un véritable frein à l'établissement.

BOURSES D'ÉTUDES

La *Fédération de la relève agricole du Québec*, en association avec *La Financière agricole du Québec*, est heureuse de décerner onze bourses à des membres de la FRAQ qui poursuivent des études au niveau collégial (option agricole).

Ces bourses, d'une valeur de 500 \$ chacune, sont offertes à des candidates ou des candidats présentant un dossier académique supérieur à la moyenne. La participation de la candidate ou du candidat aux activités du mouvement de la relève ainsi que son implication sociale font également partie des éléments considérés. Seuls ces critères seront étudiés lors de l'évaluation des candidatures. Veuillez noter qu'une seule bourse sera remise par institution d'enseignement.

De plus, deux récipiendaires se verront remettre une bourse supplémentaire de 500 \$, gracieusement de la Fondation de la famille terrienne. Le choix de ces boursiers ou de ces boursières se fera en collaboration avec la Fondation, selon la qualité générale de la candidature.

Tous les récipiendaires des bourses d'études devront être présents lors de la remise à l'occasion de l'assemblée générale annuelle, le 10 mars 2006, à Alma.

Pour soumettre votre candidature, vous devez nous fournir, **avant le 31 décembre 2005** et dans un même envoi, l'ensemble des éléments suivants : coordonnées complètes, photocopie de la carte de membre, relevé de notes récent, curriculum vitae ou autre document pertinent.

Vous devez faire parvenir les documents requis à la Fédération de la relève agricole du Québec, 555, boul. Roland-Therrien, bureau 105, Longueuil (Québec), J4H 4E7.

La Financière
agricole
Québec



Un coup de pouce pour la relève!

100 % du service,
50 % du prix!

Promotion sur les logiciels Agri-Compta II, Agri-Champs II et Agri-Lacta

Agri-Gestion offre, aux membres de la FRAQ, un rabais
de 50 % ou moins à l'achat d'un de ces trois logiciels



Pour rejoindre Agri-Gestion
Tél. : 1-800-463-7283
www.agrigestion.ca

La publication de ce bulletin
est rendue possible
grâce à la participation financière
de La Coop fédérée

